

Je lis la documentation sur l'épargne salariale et retraite de mon nouvel employeur. Ça a l'air sympa mais j'y comprends pas grand-chose...



$\sqrt{56.358}$  PARTICIPATION  
 $\cos 52 = 5x + 8.7y$  9.7%  
 INTÉRESSEMENT  
 $(3\pi \times 52\%)$   
 $\frac{50}{\Sigma = 732}$   
 $66^2 \times 468^3$

Ça, c'est un travail pour...

**SUPER NINA**



**Super facile mon papounet !**

Ton employeur partage les bénéfices, c'est la participation ! Et te motive grâce à une prime d'intéressement ! Et tout se passe sur internet !



$\sqrt{56.358}$  PARTICIPATION  
 $\cos 52 = 5x + 8.7y$  9.7%  
 INTÉRESSEMENT  
 $(3\pi \times 52\%)$   
 $\frac{50}{\Sigma = 732}$   
 $66^2 \times 468^3$

BIM



Attention au lustre !

C'est comme une tirelire qui te permet d'épargner mais avec beaucoup plus de possibilités et d'avantages !

Chouette !

Je peux épargner sans trop d'effort, mais... Je suis un peu perdu entre PEE et PER ...



C'est selon l'horizon de **tes projets** ! Le PEE pour tes projets à moyen terme : comme le financement de ma première voiture ! Ou de mes études ! Ou acheter notre prochaine maison ! Et tu peux en même temps penser à ta retraite en plaçant dans un PER !



Et en plus, cerise sur le gâteau, j'ai le droit à un abondement, une aide financière de mon entreprise pour **booster mon épargne**. C'est génial ! Merci ma super Nina !

